



L'arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des **organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées** a été publié au Journal officiel du 22 juillet 2016.

L'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la **formation initiale aux activités privées de sécurité**.

PROGRAMME DE FORMATION

Agent Expert en Protection Physique des Personnes

Durée totale de la formation : 355 heures

- **PUBLIC CONCERNÉ**

Candidat souhaitant exercer auprès de CNAPS l'activité d'agent de protection physique des personnes.

- **PREREQUIS**

La candidat devra être majeur, Français, ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) (si la pièce d'identité ne mentionne pas la date et le lieu de naissance fournir un extrait d'acte de naissance) ou ressortissants étrangers hors état membre de l'union européenne ou de l'espace économique européen (fournir un titre de séjour justifiant de 5 ans de présence sur le territoire Français et autorisant l'exercice d'une activité salariée).

Si le candidat est ressortissant étranger, il devra fournir un document original équivalent au bulletin N°3 du casier judiciaire du pays d'origine ou de provenance de moins de 3 mois accompagné d'une traduction en langue Française effectuée par un traducteur certifié.

Il devra maîtriser à l'oral comme à l'écrit la langue Française et s'il est ressortissant étranger y compris ressortissant d'un état membre de l'union européenne ou d'un état partie à l'accord sur l'espace économique européen, le candidat joindre un justificatif du niveau de connaissance de la langue française au moins égal au niveau B1 du cadre européen.

Le candidat devra justifier d'une aptitude médicale à la pratique d'activité sportive.

EVALUATION DES CONNAISSANCES EN COURS DE STAGE

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral ou par des questionnaires écrits ou informatisés chaque jour par les formateurs.

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Les candidats auront accès durant toute la durée de la formation à un drive alimenté de tous les documents, schémas, fiches mémoires, exercices d'entraînement ... etc nécessaire à leur apprentissage.

Un support de cours et les textes règlementaires leur sera remise le jour de leur entrée en stage.

- **EXAMEN**

L'examen est composé de 10 activités, le candidat devra valider les 10 activités pour obtenir la certification.

En cas d'échec à 1 ou plusieurs activités, celui-ci devra représenter la ou les épreuves lors d'une nouvelle session d'examen.

RAPPEL DES ACTIVITÉS ÉVALUÉES

- A1** : analyse et respect de la réglementation applicable aux métiers d'agent expert en protection physique des personnes.
- A2** : préparation d'une mission de protection physique des personnes.
- A3** : intervention en qualité de précurseur dans le cadre des missions de protection physique des personnes.
- A4** : réalisation d'une mission de protection physique d'un client lors de ses déplacements à pied et à véhicule.
- A5** : mise en œuvre de la protection de l'information et mise en place de contre-mesures dans le cadre d'une mission de protection physique de personnes.
- A6** : prévention des risques terroristes dans le cadre des missions de protection physique des personnes.
- A7** : gestion des conflits et situations conflictuelles dégradées dans le cadre des missions de protection physique des personnes.
- A8** : rôle de sauveteur secouriste du travail dans le respect des réglementations édictées par l'INRS.
- A9** : réalisation des gestes techniques professionnels d'intervention dans le cadre des missions de protection physique des personnes.
- A10** : formalisation des documents intra mission tout au long des missions de protection physique des personnes.

CONTENU DE LA FORMATION

Conforme à l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Total programme article 7 : 41h00
Total programme Article 13 : 252h00
Module « prévention des risques terroristes » : 13h00
Module « Précurseur » : 21h00
Module « Contre – mesures » : 14h00
Module « Protocole » : 14h00

Pour l'obtention d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité privée de sécurité mentionnée à l'article L. 611- 1, la durée et le contenu de la formation initiale, ainsi que les compétences évaluées à l'occasion de cette formation, sont fixés comme suit, sans préjudice des articles du présent arrêté propres à chaque activité :

Article 7 – modifié par Arrêté du 5 janvier 2023 – art.1

MODULE JURIDIQUE

Environnement juridique de la sécurité privée

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure - 4 heures

- L'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ;
- L'architecture d'ensemble ;
- Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ;
- Le principe d'exercice exclusif ;
- Le principe de neutralité ;
- La détention et usage des armes ;
- Le port des uniformes et insignes ;
- Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ;
- Les spécificités des services internes ;
- Le régime de la carte professionnelle et les téléservices.
- Les sanctions afférentes au non-respect de ces dispositions.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal

Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir - 3 heures

- Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ;
- La non-assistance à personne en danger ;
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
- L'usurpation de fonctions ;
- L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ;
- L'appropriation frauduleuse ;

- Le fonctionnement des juridictions pénales.

Application de l'article 73 du code de procédure pénale - 2 heures

- Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale.

Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques - 1 heure

Connaître la législation relative :

- Au respect de la vie privée ;
- Au respect du droit de propriété ;
- Aux juridictions civiles ;
- À la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Connaître les principes de la République française - 3 heures

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;
- Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
- L'État de droit et le respect de l'ordre public.

Respecter la déontologie professionnelle - 4 heures

- Le secret professionnel ;
- Les principes déontologiques.
- Être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.

MODULE STRATEGIQUE

Gestion des premiers secours - 14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique

Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS

Connaître :

- Le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- La conduite à tenir lors de premiers secours.
- Savoir alerter et secourir.

Gestion des risques et des situations conflictuelles - 3 heures

Savoir analyser les comportements conflictuels

Connaître :

- Les origines des conflits ;

- Les différents types de conflits ;
- La stimulation et les motivations des conflits ;
- Les étapes d'un conflit ;
- La prévention du conflit.

Savoir résoudre un conflit - 2 heures

Savoir :

- Traiter une agression verbale ;
- Gérer les émotions ;
- Adopter des techniques verbales ;
- Intervenir par étapes ;
- Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.

Transmission des consignes et informations - 2 heures

Savoir transmettre des consignes

- Mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ;
- Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ;
- Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents.

Réaliser une remontée d'informations - 3 heures

- Faire un compte rendu oral ;
- Faire un compte rendu écrit ;
- Faire un rapport.

Pour l'obtention de la carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de protection des personnes mentionnée au 3° de l'article L. 611-1 du code de sécurité intérieure, la durée et le contenu de la formation initiale sont fixés comme suit, en sus de l'article 7

Article 13 :

Modifié par Arrêté du 15 novembre 2019 - art. 2

Modifié par Arrêté du 15 novembre 2019 - art. 4

Modifié par Arrêté du 15 novembre 2019 - art. 5

MODULE JURIDIQUE

Cadre légal européen et mondial de la protection des personnes
Étude comparée des différentes législations encadrant l'activité de protection physique des personnes

Connaître la législation relative - 4 heures

- À la protection des personnes ;
- Aux droits et devoirs des agents dans le pays d'intervention ;
- Aux conditions d'exercice, d'agrément et de déclaration du pays d'intervention ;
- Aux juridictions civiles et pénales du pays.

Connaissances juridiques particulières – 8h00

Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre de l'activité de protection physique des personnes

Connaître :

- Les conditions d'appréhension de l'article 73 du code de procédure pénale ;
- Les dispositions des articles 122-5 et 122-6 du code pénal. *1 heure*

Connaître :

- L'organisation du système juridique français (dualité de juridiction) ;
- Les juridictions civiles, pénales et administratives ;
- Les notions de responsabilité.

Savoir :

- Justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal. *4 heures*

Approfondir ses connaissances relatives aux libertés publiques

Connaître la branche professionnelle

Connaître :

- Les principales dispositions relatives à la captation des paroles ou de l'image d'une personne sans son consentement ;
- Les dispositions relatives à la fouille et ses limites ;
- La convention collective nationale de la branche prévention et sécurité. *3 heures*

MODULE GESTION DES CONFLITS

Gestion des risques et des situations conflictuelles

Être capable de gérer une situation conflictuelle et être capable de gérer son stress - 9 heures dont 7 heures de mise en pratique

Scotia Formation – copyright 2022/2023. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

SCOTIA FORMATION – 1662 RN7 – 06270 Villeneuve Loubet

N° déclaration d'activité : 93061023706 – Siret 91812189800012 – Code APE : 8559A

Savoir :

- Évaluation de la dangerosité du conflit ;
- Savoir gérer le conflit ;
- Savoir gérer les conséquences du conflit.

Connaître :

- Les mécanismes du stress.
- Les méthodes et réflexes permettant la régulation du stress.

Savoir :

- Se maîtriser ;
- Gérer ses émotions.

MODULE SPÉCIFIQUE PROTECTION DES PERSONNES

Principes généraux de la protection physique des personnes

Connaître les fondamentaux – 14 heures

Connaître :

- La définition des métiers de la protection rapprochée ;
- Le langage et les termes professionnels ;
- Le rôle et le placement des agents de protection ;
- Les fondamentaux du savoir-être et du protocole.

Savoir :

- Travailler sa présentation et son attitude ;
- Agir en respectant les spécificités culturelles des autorités.

Mise en œuvre de la mission A3P - 21 heures

Connaître :

- L'organisation de la protection rapprochée des forces publiques

Savoir :

- Préparer une mission de protection ;
- Recueillir les informations sur l'autorité ;
- Définir un dispositif autour de l'autorité en fonction de la menace ;
- Le rôle du précurseur ;
- Le recueil ;
- Préparer les itinéraires, les lieux ;
- Travailler en collaboration, ou se mettre à disposition dans un dispositif de protection des forces publiques.

Déplacements et accompagnements

Maîtriser les notions d'observation et de détection - 2 heures

Connaître :

- Les secteurs d'observation ;
- Les cadrans horaires/les zones ;
- La répartition des zones au sein d'une équipe.

Maîtriser les dispositifs à pied - 36 heures dont 24 heures de mise en pratique

Maîtriser :

- Les techniques et les schémas tactiques d'une escorte pédestre ;
- Les positionnements ;
- La répartition des tâches ;

Scotia Formation – copyright 2022/2023. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

SCOTIA FORMATION – 1662 RN7 – 06270 Villeneuve Loubet

N° déclaration d'activité : 93061023706 – Siret 91812189800012 – Code APE : 8559A

- Les franchissements (portes ; escaliers ; ascenseurs ; passages de foule) ;
- La gestion de foule ;
- Les techniques de dégagement.

Réaliser une mise en sûreté d'un espace intérieur ou extérieur - 7 heures

Maîtriser :

- Le rôle du précurseur ;
- Le repérage des lieux spécifiques (restaurants, salles de spectacle, stade, salles de réunion, ascenseurs) ;
- La détection de tireurs isolés ;
- L'utilisation des appareils vidéo et photos (trajets, entrées, sorties).

Connaître les différents dispositifs embarqués - 12 heures dont 6 heures de mise en pratique

Maîtriser les dispositifs embarqués

- Connaître les différents dispositifs embarqués.
- Savoir gérer l'embarquement et le débarquement à bord d'un véhicule.

S'initier à la conduite de sécurité - 8 heures dont 4 heures de mise en pratique

Connaître :

- Les techniques de freinage ;
- Les transferts de masse.

Savoir :

- Prendre en compte le véhicule dans la mission ;
- Préparer les véhicules ;
- La trajectoire initiale.

S'initier à la conduite dans un cortège - 8 heures dont 4 heures de mise en pratique

- Connaître les spécificités liées à un cortège de véhicules :
- À l'arrêt, départs et arrivées ;
- Le point de dépose ;
- Le trajet simple ;
- Le franchissement des carrefours et ronds-points ;
- Les embouteillages.

Connaître l'utilisation de la moto en protection physique des personnes - 2 heures

- Connaître les notions de :
- Moto d'appui ;
- Moto de protection immédiate ;
- Moto précurseur ;
- Moto de contre-observation.

Maîtriser les procédures et techniques d'évacuation d'une autorité - 12 heures

Savoir :

- Soustraire l'autorité à la menace ;
- Analyser les possibilités d'évacuation ;
- Positionner les véhicules en vue de l'évacuation ;
- Le rôle de chacun durant les phases d'évacuation.

Communication

Savoir transmettre les consignes et les informations - 4 heures

Savoir :

- Transmettre un compte rendu oral ;

- Établir un compte rendu écrit ;
- Transmettre des informations aux forces de l'ordre ;
- Assurer le maintien opérationnel des matériels.

Appliquer les techniques d'information et de communication - 4 heures

Savoir :

- Adapter sa communication verbale et non verbale ;
- Maîtriser les moyens de Transmission ;
- Décrire un véhicule ou un individu suspect.

MODULE PROFESSIONNEL SECOURISME TACTIQUE D'URGENCE

Présentation du secourisme tactique d'urgence aux victimes

Comprendre la notion de " primo-intervenant "

Découverte du kit individuel de premiers secours tactiques

Comprendre l'utilité de la méthode - 40 minutes dont 20 minutes de pratique

Connaître :

- Le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence ;
- Les menaces terroristes et les différents matériels utilisés (armes blanches, armes à feu, engins explosifs improvisés, véhicules, etc.) ;
- Les différentes victimes et blessures rencontrées (victimes d'explosion, de brûlure, hémorragies, détresse respiratoire, etc.) ;
- Les priorités dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) ;
- La notion de primo-intervenant (réflexes innés – mécanisme de survie, réflexes acquis-contrôlés)
- Le contenu d'un kit individuel de premiers secours tactiques ;
- Le carnet primo-intervenant ;

Savoir :

- Identifier ses besoins et créer son kit individuel de premiers secours tactiques en fonction de l'environnement de travail.

Maîtriser les méthodes internationales

Les 3 phases :

- Extraction et soins sous le feu (Care Under Fire – CUF) ;
- Soins à l'abri de la menace (Tactical Field Care-TFC) ;
- Soins préparatoires à l'évacuation (Tactical Evacuation Care-TEC-TACEVAC).

Les 3 protocoles :

- SAFE-ABC : arrêter la menace (stop the burning process), évaluer la situation (Assess the scene), ne pas se mettre en danger (Free of danger for you), évaluer et agir (Evaluate pour ABC et MARCH) ;
- ABC : le blessé respire-t-il (Airways), le blessé saigne-t-il (Bleeding and Blanching), le blessé est-il conscient (Cognition) ;
- MARCHE : maîtriser les hémorragies (massive bleeding control), libérer les voies respiratoires (airways), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (head and hypothermia), préparer l'évacuation (evacuation) ;
- RYAN (réévaluer les premiers soins, protéger les blessures notamment oculaires, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection).

Remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré requis du secourisme tactique d'urgence - 40 minutes dont 20 minutes de pratique

Savoir :

- Sécuriser la scène ;

- Mettre en œuvre les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP), de position latérale de sécurité (PLS), de libération des voies aériennes (LVA) ;

Connaître :

- L'anatomie (veines, artères ...) ;
- Le relevage basique ;
- Les constantes physiologiques ;
- La fréquence cardiaque et la fréquence respiratoire ;
- La tension artérielle ;
- Le pouls distal et la prise du pouls ;
- La quantité de sang dans le corps ;
- La saturation pulsée en oxygène (SPO2) ;
- L'échelle des douleurs sur 10.

Gestion de crises et gestion de la scène en environnement hostile/notion du primo-intervenant

Connaître les principes de base de la gestion de crise et de la gestion de la scène en fonction de la situation - 40 minutes dont 20 minutes de pratique

Connaître :

- Les différentes situations (combat militaire ou civil et assimilé/blessé de guerre/attentat terroriste).

Connaître les protocoles d'intervention internationale :

- START (Simple Triage and Rapid Treatment)
- ABC (Airways, Bleeding and Blanching, Cognition).

Savoir :

- Se protéger, protéger les autres, éviter les victimes supplémentaires ;
- Reconnaître le danger et réagir en conséquence ;
- Faire cesser le feu où s'éloigner du danger ;
- Établir les priorités ;
- Effectuer une évaluation de la scène et établir un triage ;
- Effectuer un compte rendu ;
- Maîtriser l'application du déroulé des protocoles face à une situation de secourisme tactique d'urgence en environnement hostile.
- Connaître la méthodologie en situation non sécurisée (les choses à ne pas faire, les choses à faire, dans quel ordre le faire).

Spécificités des blessures en secourisme tactique d'urgence

Reconnaître les blessures spécifiques - 30 minutes

Savoir reconnaître :

- L'hémorragie des membres/hors membres ;
- La détresse respiratoire ;
- Les plaies par balles, plaies par couteau ;
- Les blessures dues à une explosion ;
- Les brûlures ;
- Les fractures ;
- L'hypothermie ;
- Connaître les gestes à ne pas faire en milieu hostile.
- Gestes à entreprendre propres au secourisme tactique d'urgence S

Savoir identifier les hémorragies et savoir mettre en place les actions pour les arrêter - 1 heure 30 dont 1 heure de pratique

Savoir reconnaître :

- Une hémorragie de membres/hors membres ;
- Les méthodes de compression/bandage compressif/seringue hémostatique ;
- Arrêter une hémorragie distale et non contrôlable sans garrot et avec garrot en zone non sécurisée ;

Scotia Formation – copyright 2022/2023. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

SCOTIA FORMATION – 1662 RN7 – 06270 Villeneuve Loubet

N° déclaration d'activité : 93061023706 – Siret 91812189800012 – Code APE : 8559A

- Prendre le pouls, gérer et suivre une hémorragie (marqueur) réexaminer un éventuel garrot.

Connaître :

- Les matériels permettant d'arrêter une hémorragie (garrot, pansements compressifs, seringues hémostatiques, points de compression manuelle ou à pression) ;
- La conduite à tenir en cas d'hémorragie contrôlée ou non ;
- La réanimation cardio-pulmonaire (30/2) sans matériel.

Savoir identifier une détresse respiratoire et savoir mettre en œuvre les gestes de secours appropriés - 1 heure dont 30 minutes de pratique

Savoir :

- Reconnaître les différentes détresses respiratoires, blasts, plaies soufflantes, pneumothorax et hémothorax ;
- Contrôler la mise en place du matériel (oxygénothérapie, pansement à valves ...) ;
- Effectuer les bons gestes.

Connaître :

- Les gestes à ne pas faire ;
- Les méthodes de décompression/drain.

Savoir identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre - 1 heure dont 30 minutes de pratique

Savoir :

- Extraire une victime en milieu tactique non sécurisé (en rampant, par tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement) ;
- Procéder à une extraction rapide avec ou sans matériel ;
- Mettre en place et utiliser un brancard ;
- Maîtriser les " cadres d'ordres " .
- Connaître les protocoles internationaux ;
- Les techniques d'extraction, " Pick and Run ", " Scoop and Run ", " Stay and Play " .

Savoir agir en cas de fractures - 1 heure dont 30 minutes de pratique

Savoir :

- Identifier les types de fractures (ouverte/fermée ; avec déplacement ou non ; avec hémorragie interne ou extérieure) ;
- Transmettre les informations utiles ;
- Mettre en place les conduites à tenir en fonctions des fractures (bras, jambes, côtes, bassin, coccyx, fracas du pied, fracas de la main) et/ou en présence d'un traumatisme crânien et/ou du rachis.

Traiter des brûlures - 30 minutes dont 20 minutes de pratique

Savoir :

- Effectuer une prise en charge rapide des brûlures thermiques, chimiques et électriques ;
- Évaluer rapidement l'étendue de la surface corporelle atteinte (règle de Wallace).

Connaître les bases du secours routier - 1 heure dont 30 minutes de pratique

Savoir :

- Réagir en cas d'accident routier en fonction des circonstances (acteur ou spectateur/blessés ou non dans le véhicule) ;
- Sortir de la " zone de mort " ;
- Apporter les premiers soins dans le véhicule ;
- Extraire un ou plusieurs blessés d'un véhicule hors service ou sous le danger ;
- Utiliser un plan dur (planche dorsale/spine board) ;
- Équiper son véhicule en matériel médical.

Connaître :

- La conduite à tenir en cas d'un ou de plusieurs blessés dans le véhicule ;

- Les méthodes d'extraction et de changement de véhicule jusqu'en zone sécurisée.

Connaître la défibrillation - 1 heure dont 30 minutes de pratique

Connaître :

- Les prérequis concernant la réanimation et la défibrillation électrique externe automatique ;
- La Sectorisation des secours (A/B/C/D) ;
- L'assemblage des équipements et leurs vérifications ;
- La préparation à la défibrillation ;
- La défibrillation ;
- La sécurisation de l'entourage proche de la victime.

Savoir :

- Se servir d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) ;
- Effectuer, seul et en binôme, une réanimation complète avec massages cardiaques et oxygénothérapie.

Apprentissage des actions pratiques des 3 phases et des 3 protocoles

Mise en application pratique des 3 phases et des 3 protocoles SAFEABC/MARCHE/

Connaître les méthodes de prise en charge d'une victime

Savoir donner l'alerte et transmettre un bilan aux secours - RYAN 2 heures dont 1 heure 30 de pratique

- Savoir prendre en charge une victime par la mise en œuvre de différentes méthodes :
- Le " SAFE-ABC " (les gestes à effectuer avant de s'occuper de la victime) ;
- La méthode " MARCHE " (les actions à entreprendre pour secourir de la victime) ;
- La méthode " RYAN " (la méthode de réévaluation des victimes).
- Connaître les matériels nécessaires à chaque méthode.

Mise en pratique avec cas concrets et scénarios de situations dégradées - 2 heures 30 dont 2 heures de pratique

- Être capable d'appliquer les connaissances et compétences acquises durant la formation.

MODULE TECHNIQUE

Gestion des risques dans les transports

Comprendre les menaces liées aux différents modes de transports - 8 heures

- Maîtriser les risques dans différents types de transport (terrestres, maritimes et aéronautiques).

Gestion des situations conflictuelles dégradées

Connaître le mécanisme du stress et ses répercussions - 5 heures

Connaître :

- Les différents types de stress ;
- Le mode de fonctionnement du stress ;
- Le mécanisme du stress ;
- La notion de stress différé et les moyens de gestion post-événement.

Savoir :

- Gérer les effets gênants du stress ;
- Utiliser les effets positifs du stress ;
- Maîtriser le stress in situ ;
- Faire preuve d'autonomie ;
- Appréhender son seuil de tolérance ;
- Appliquer les principes de récupération par la respiration ;
- Évacuer la tension.

Maîtriser des possibilités de réponse par des techniques de défense lors d'une agression par un tiers - 5 heures

Connaître :

- La notion de légitime défense.

Savoir :

- Garder son sang-froid ;
- Faire preuve de vigilance ;
- Prendre des initiatives ;
- Adapter son comportement en fonction de la situation ;
- Protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression ;
- Agir en état de nécessité.

Maîtriser les stratégies d'intervention compatibles avec les possibilités définies par le cadre légal applicable à la profession - 4 heures

Savoir :

- Maîtriser le cadre légal dans la conception de légitime défense ;
- Faire preuve de vigilance ;
- Prendre des initiatives ;
- Agir pour défendre une personne agressée ;
- Intervenir pour défendre un bien ;
- Apporter son concours à une autorité compétente

Connaître :

- Les autorités légitimes.

Risque incendie

Connaître les éléments de base pour faire face au risque incendie - 7 heures dont 3 heures de pratique

Connaître :

- Le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation ;
- Les risques et les effets de l'incendie sur l'homme ;
- Les mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud ;
- Les consignes spéciales et particulières ;
- La composition et le fonctionnement d'un système de détection incendie ;
- Les consignes d'intervention ;
- L'organisation de l'évacuation, les modalités de déclenchement de l'alarme ;
- Les moyens de mise en sécurité des installations ;
- Les méthodes de préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) ;
- Les rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement ;
- Le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention.

Savoir :

- Effectuer une extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention ;
- Intervenir de manière coordonnée avec plusieurs équipiers.

La protection lors d'un grand évènement

Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation - 4 heures

Connaître :

- Les enjeux de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) ;
- Le cadre légal des rassemblements ;
- Les dispositifs de sécurité mis en place pour la sécurisation des spectacles et des concerts ;
- La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, la procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat).

Connaître les risques liés à la malveillance

Être capable d'identifier les différents modes opératoires - Détecter et Prévenir - 7 heures

Connaître les différents modes opératoires malveillants :

- Les agressions ;
- Les enlèvements ;
- La prise d'otages.

Savoir :

- Évaluer la dangerosité d'un individu ;
- Intervenir et empêcher un acte malveillant.

Connaissance de l'outil informatique

Connaître les outils de transmission - 2 heures

Connaître :

- Les éléments basiques relatifs au fonctionnement d'un ordinateur ;
- Les principaux logiciels du métier, (main courante électronique, etc.).

Savoir :

- Utiliser un logiciel de traitement de texte pour effectuer une main courante.

Protection de l'information

Connaître la sécurité informatique et la protection de l'information stratégique - 7 heures dont 3 heures de mise en pratique

- Connaître le cadre légal.

Savoir :

- Maîtriser les bases de la protection de l'information ;
- Sécuriser les données informatiques et cellulaires.

MODULE GESTES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Gestes techniques professionnels d'intervention - 14 heures dont 10 heures de mise en pratique

Maîtriser les gestes techniques professionnels d'intervention

Savoir :

- Maîtriser les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale ;
- Gérer un individu menaçant envers autrui ;
- Gérer la protection dans une foule.

Pratique sportive de défense - 14 heures dont 12 heures de mise en pratique

Savoir :

- Se servir des techniques de défenses pour protéger l'intégrité de l'autorité, dans le cadre légal ;
- Maîtriser les bases des sports de défense et développer les capacités réactionnelles permettant de protéger et défendre son l'autorité.

Surveillance et détection - 10 heures

Maîtriser les techniques et matériaux de surveillance

Connaître :

- Les moyens et méthodes de surveillance et contre-surveillance ;
- Les bases de la contre-filature ;
- La notion et initiation au dépoussiérage.

Savoir :

- Effectuer des inspections visuelles de lieux à risques ;
- Mettre en œuvre des techniques de géolocalisation.

Scotia Formation – copyright 2022/2023. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

SCOTIA FORMATION – 1662 RN7 – 06270 Villeneuve Loubet

N° déclaration d'activité : 93061023706 – Siret 91812189800012 – Code APE : 8559A

MODULE GESTION DES RISQUES

Prévention des risques terroristes – 13h00

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - 45 minutes

- Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme :
- Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation et à l'autorité de l'État) ;
- Les différents types de terrorisme (Vigipirate) ;
- Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ;
- Méthodologie du terrorisme ;
- Motivation du terrorisme.

Connaître les différentes menaces terroristes - : 45 minutes

- Connaître les différents modes opératoires traditionnels
- Attentats aveugles ;
- Attentats suicides ;
- Prises d'otages et exécution ;
- Attaques avec armes de guerre.
- Connaître les différentes menaces terroristes émergentes :
- La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC– E) ;
- La menace informatique.

Connaître les niveaux de risque associés - 1 heure

- Comprendre le niveau de risque en France :
- Rappel : Vigipirate/l'état d'urgence/l'état de guerre.
- Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi :
- Processus de raisonnement ;
- Sites sensibles, population ciblée.

Connaître les différents matériels terroristes - 1 heure

- Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes :
- Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance– roquette, etc.), présentation d'une arme factice ;
- Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ;
- Les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage ;
- Les modes de déclenchement piégé, à retardement, contrôlé (ceinture explosif) ;
- Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel.

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes - 1 heure

- Savoir cultiver son comportement
- Savoir combattre les habitudes et les routines :
- Être attentif, vigilant et dissuasif ;
- Respecter les procédures ;
- Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme.

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes - 1 heure

- Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects.
- Reconnaître les comportements suspects (le profiling).
- Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent).
- Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations.

Savoir entretenir sa culture de la sécurité - 30 minutes

- Savoir utiliser le retour d'expériences.
- Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité.
- Savoir s'informer.

Se protéger soi-même - 2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique

- Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) :
- Actes réflexes ;
- Courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique.

Protéger

- Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité.

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention - 2 heures dont 1 heure de mise en pratique

- Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :
- Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ;
- Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance).
- Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre

- Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police :
- Attitudes et comportements ;
- À l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ;
- Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP).
- Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes :
- Être un citoyen sensibilisé.

Sécuriser une zone

- Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :
- Dans l'urgence et post- attentat ;
- Contrôle des accès ;

- Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ;
- Prendre en considération le risque de sur- attentat.

Secourir

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger - 30 minutes

Connaître :

- Les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ;
- Les blessures par explosions (notions : blast et projectiles).

Notions de secourisme " tactique " - 1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique

- Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle (s) ou blessures suite à des explosion (s).
- Présentations visuelles : pansement compressif, combat gaze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation.
- Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :
- La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ;
- Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.

Alerter les secours - 30 minutes

- Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours.

Modules complémentaires en lien avec l'article 13 de l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

MODULE PRÉCURSEUR

Intervenir en qualité de précurseur dans le cadre des missions de protection physique des personnes – 21 heures

- Définir le rôle d'un précurseur, ses obligations, son savoir être et son savoir-faire. Les fondamentaux d'un précurseur sur l'expertise d'une mission de protection rapprochée dans son ensemble. **3h00**
- Analyser et procéder à une évaluation approfondie des éventuels dangers sur les sites ou sur les parcours prévus, coordonner et programmer différentes missions pour des équipes de protection rapprochée. **2h00**
- -Apprendre à développer au chef de mission ou au chef d'équipe, une vision globale et éclairée de la situation sécuritaire lors des déplacements du client. **2h00**
- -Déchiffrer, comprendre et établir un dispositif de protection rapprochée adapté aux vulnérabilités pré-identifiées. **3h00**
- -Proposer des stratégies d'atténuation et ou d'extraction efficaces aux processus adaptés des risques. **2h00**
- -Comprendre en tant que précurseur l'importance des actifs et des intérêts du client, établir des rapports, protocoles et process, détaillés permettant la prise de décisions stratégiques. **4h00**
- -Mettre en œuvre de mesures préventives et réactives appropriées lors des déplacements du client et de l'équipe de protection rapprochée. Concevoir et installer des relations stratégiques avec les autorités et les services de sécurité privée en tant que précurseur sur le terrain en fonction des protocoles établis. **2h00**
- -Définir les évolutions techniques dans le domaine de la sécurité. **1h00**
- -Comprendre et appliquer les principes d'une veille permanente (juridique, technique, technologique...), afin de les adapter à la fonction d'un précurseur. **2h00**

MODULE PROTOCOLE DE MISSION

Formaliser des documents intra mission tout au long des missions de protection physique des personnes – 14 heures

- Connaître les outils de transmission **1h30**
- Rédiger un protocole de mission adapté aux missions de protection physique des personnes sur le plan national, européen et international. **7h00**
- Rédiger les différents ordres et rapports de mission **2h00**
- Rédiger des comptes-rendus d'anomalies **2h00**
- Utiliser les moyens techniques et technologiques disponibles **1h30**

MODULE CONTRE-MESURES

Mettre en œuvre la protection de l'information et mettre en place des contre-mesures dans le cadre d'une mission de protection physique de personnes – 14 heures

- Définir le rôle la protection de l'information dans le cadre d'une mission de protection rapprochée, identifiant les outils et les dispositifs les plus couramment utilisés afin d'identifier les moyens et protocoles de contre-mesure associés les plus efficaces. **2h00**
- Apprendre à mettre en place les moyens techniques et électroniques de détection et de neutralisation de surveillance clandestine afin d'assurer l'intégrité physique et morale du client et la protection de ses intérêts. **10h00**
- Apprendre à établir un rapport circonstancié via les moyens techniques et électroniques mis en place ainsi que les résultats obtenus sur une mission de contre mesure afin d'assurer une traçabilité des moyens mis en œuvre. **2h00**